



Une double logique économique ?

Moins d'école ? Nous l'avons démontré et même des documents du ministère le disent. L'alignement des horaires à 26H par classe aboutit à une réduction du temps d'enseignement pour les élèves. Cela pèse sur la sincérité de la réforme. Est-ce en diminuant le temps d'apprentissage que l'on fera mieux réussir ceux qui sont en difficulté ? Nous portons un tout autre projet !

L'employabilité par compétence contre la reconnaissance du diplôme ? La réforme imposée découle d'une fonction de l'école développée par la commission européenne en 2000 appelée «stratégie de Lisbonne», ville où se sont réunis les ministres de l'EN. Dans ce schéma, pour répondre aux attentes de l'économie, l'école s'inscrit dans une logique utilitariste. D'un côté, pour répondre au besoin de main d'oeuvre bon marché dans les emplois de services, elle organise une formation avec un bagage minimal visant une employabilité » de base (pour 50% de jeunes) et de l'autre, pour répondre au besoin d'emplois de plus haut niveau, elle organise les formations au niveau BAC+3. Dans cette optique libérale sont définies un ensemble de compétences clés dans un «socle» minimal que devrait posséder tout élève sortant du système éducatif (ce nouveau paradigme remet en cause la notion de qualification reconnue par des diplômes et le principe des conventions collectives qui s'y rattache. Il cherche à installer le salarié dans une relation individuelle avec l'employeur via un portefeuille de compétence propres). Les mots socle et compétences sont donc fortement piégés. L'on comprend mieux le vote en pour du MEDEF, sur la réforme du collège au CSE.

OCDE 2001 : «Tous n'embrasseront pas une carrière dans le dynamique secteur de la "nouvelle économie" – en fait, la plupart ne le feront pas – de sorte que les programmes scolaires ne peuvent être conçus comme si tous devaient aller loin.»

Si le collège n'arrive pas à inverser la pression des inégalités sociales, n'est-il pas indispensable de s'interroger sur les conditions d'études du collège ?

Les conditions d'apprentissages ne cessent de se dégrader. Les créations de postes récentes n'ont pas permis d'enrayer l'augmentation des effectifs par classe. Le taux d'encadrement pour 100 élèves est l'avant dernier parmi les pays de l'OCDE. Cette situation crée les conditions du renoncement.